

[Séance du 18 décembre 2014](#)

# Nouvelles du Comité central

**Taskforce stabilisation budgétaire** – Les membres de la taskforce stabilisation budgétaire fondée lors de la dernière Chambre médicale ont été élus le 26 novembre 2014 par l'Assemblée des délégués. La taskforce s'est réunie pour la première fois le 17 décembre. Elle présentera ses premiers résultats et propositions lors de la Chambre médicale du 7 mai 2015.

**Congrès de la Fondation pour la sécurité des patients** – Du 30 novembre au 2 décembre 2016, la Fondation pour la sécurité des patients tiendra son troisième congrès interdisciplinaire et interprofessionnel, sur le thème «Innovations in Patient Safety – Patient Safety in Innovations». Le conseil du congrès doit refléter la large représentativité du congrès et soutenir la fondation, qui met à disposition le comité d'organisation, dans le choix du contenu du congrès. Le Comité central (CC) accepte que Christoph Bosshard, responsable du département Données, démographie et qualité, siège au comité du congrès.

**Gestion de la santé dans l'entreprise** – La gestion de la santé dans l'entreprise (projet BGM) vise à améliorer les conditions de travail, à réduire les absences pour raison de santé et à poser les jalons d'un succès durable de l'entreprise. La FMH s'est fixé pour objectif d'obtenir d'ici fin 2016 le label «Friendly Work Space» de Promotion Santé Suisse. Suite au cercle de santé, de premières mesures ont été définies dont certaines

étaient déjà en œuvre. Parmi les différents domaines susceptibles d'être améliorés, la priorité en 2015 sera mise sur les champs d'action suivants: participation, ergonomie sur le lieu de travail et conduite.

**Directives anticipées du patient** – Suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les directives anticipées du patient ont gagné en importance. Compte tenu d'une forte demande, ces documents élaborés conjointement par la FMH et l'ASSM vont être réédités. La Commission centrale d'éthique de l'ASSM (CCE) a saisi cette occasion pour les adapter aux besoins actuels. Le CC approuve les propositions de modification de la CCE et décide d'y intégrer quelques modifications supplémentaires en vue d'une meilleure compréhension.

**Elections PAT LPP** – Après le départ du Dr Hans Ruedi Gonzenbach, représentant des employeurs au conseil de fondation de la PAT LPP, un successeur doit être trouvé d'ici le 16 avril 2015 au plus tard. Pour garantir une représentation géographique et linguistique équilibrée, les candidatures de Suisse centrale et de Suisse orientale seront privilégiées. Sur les onze sociétés sollicitées, trois candidatures ont été soumises. Le CC soutient la candidature du Dr Simon Graf, proposé par la société appenzelloise et qui dispose également d'une formation complémentaire en droit.